

**AVIS ÉMIS PAR LA FORMATION SPECIALISÉE EN MATIÈRE DE
SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ACADÉMIE DE LYON**

LE 16 JUIN 2023

AVIS 1	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION (réponse à apporter d'ici 2 mois)
<p><i>« L'académie de Lyon est l'une des dernières à ne pas avoir de dispositif de signalement, de traitement et de suivi des actes de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes. Nous demandons la mise en place de ce dispositif. »</i></p> <p><i>Vote : 7 voix « pour », 2 voix « contre », 0 abstention</i></p>	